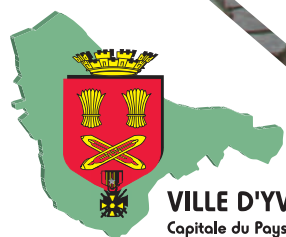




VilleYvetot

Octobre 2020



VILLE D'YVETOT
Capitale du Pays de Caux

**RETRouvONS NOS COMMERÇANTS,
PARCE QU'ILS FONT BATTRE
NOTRE CŒUR DE VILLE**



ÉDITO

« Chère Yvetotaise, Cher Yvetotais,

Faire d'Yvetot, une capitale du Pays de Caux attractive, rayonnante et investie dans la transition écologique est notre ambition dans cette nouvelle mandature. La période et la crise actuelle nous obligent à nous adapter. Nous devons prendre soin les uns des autres, protéger la population tout en continuant à vivre et à participer à l'attractivité de notre territoire.

La priorité cet été était de préparer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles. Des mesures ont été prises pour favoriser le vivre-ensemble. Le port du masque obligatoire aux abords des écoles, la communication renforcée pour sensibiliser au respect des gestes barrières ou encore la mobilisation du personnel municipal font de notre Ville un territoire toujours plus solidaire et responsable.

Concernant la transition écologique, nous avons fait le choix d'agir tout de suite. A l'instar d'autres villes et de certains états, lors du dernier Conseil Municipal, nous avons déclaré l'urgence climatique. Cet acte nous engage et nous mobilisera pour les années à venir : l'urgence climatique et environnementale sera intégrée dans toutes nos politiques publiques. Et, les yvetotais et les yvetotaises volontaires seront intégrés à nos travaux dans le cadre d'une commission extra-municipale.

Du 2 au 10 octobre, notre ville sera animée à l'occasion de la semaine du commerce de proximité. Un nouveau format, plus long dans le temps, mettra à l'honneur les commerces yvetotais : animations, concerts, shopping... tout sera mis en œuvre pour soutenir nos commerçants qui font battre le cœur de la Ville.

Ensemble, continuons à travailler dans cet esprit collectif !

Très cordialement, »

Emile CANU
Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

■ INITIATIVES LOCALES	3
■ ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE	4-5
■ PERSONNEL MUNICIPAL ET SERVICE PUBLIC	6
■ LIEN SOCIAL	7
■ EXPRESSION LIBRE	8

Agenda

DU 2 AU 10 OCTOBRE

Semaine du commerce de proximité - Centre-ville

DU 16 AU 18 OCTOBRE

Foire de la Saint-Luc - Champ de Foire

DU 24 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Salon de l'AYAC - Les Vikings

SAMEDI 31 OCTOBRE ET 8 DÉCEMBRE

Marché au foie gras - Rue Camille Saint-Saëns

MERCREDI 11 NOVEMBRE

11 h 15 : cérémonie patriotique - Monument de la Victoire

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Nuit des Musées (report du mois de mai)

Ouverture du Musée des ivoires de 14 h à 22 h

Exposition des œuvres des cours de sculpture adultes de Laure Exposito (Galerie Duchamp)

Retrouver toute l'actualité de la Ville d'Yvetot sur



Yvetot *mag'*

Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville
BP 219 - 76196 Yvetot Cedex
Tél. : 02 32 70 44 70
E-mail : mairie@yvetot.fr
Site Internet : www.yvetot.fr



Directeur de la publication : **Emile CANU**.
Rédacteur en chef : **Herléane SOULIER**.
Photos, rédaction, mise en page, maquette :
Direction de la Communication et de l'Information
Stéphane MILLER et **Jordan HURÉ**.

Impression
Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox
BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie
Tirage 7 100 exemplaires



Distribution par l'association ISA
Rue des Chouquettes - 76190 Yvetot



INFORMEZ-VOUS SUR LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

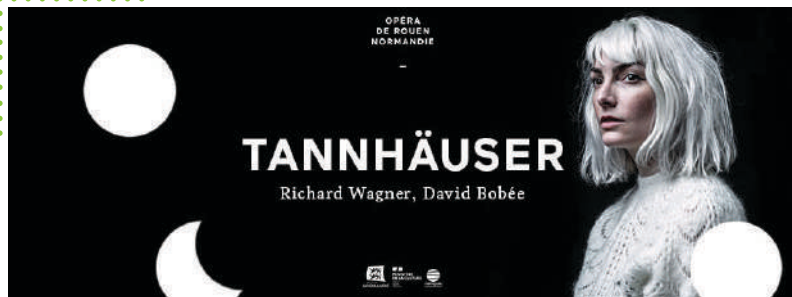


Samedi 15 octobre, le Point Relais Conseil d'Yvetot et le cabinet conseil RH Concepts vous donnent rendez-vous à la Maison de quartiers.

La VAE est un dispositif qui vous permet d'obtenir un diplôme en rapport à votre expérience professionnelle : Comment ça marche ? Est-ce que je peux y prétendre ? Dans quelles conditions ? Venez poser toutes vos questions en direct. Des professionnels vous accueillent le samedi 15 octobre pour vous présenter le fonctionnement et les démarches à effectuer pour réaliser une VAE.

Autour de tables rondes, ils répondront à toutes vos interrogations. La VAE est ouverte à tous, quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, artisan, commerçant, travailleur indépendant, demandeur d'emploi...), votre âge ou votre secteur d'activité.

N'oubliez pas, la réunion d'information sur le VAE, c'est la samedi 15 octobre, de 14 h à 18 h, à la Maison de quartiers rue Pierre Varin.



ÉVÈNEMENT SUR GRAND ÉCRAN AUX ARCHES LUMIÈRE LE SAMEDI 3 OCTOBRE À 18 H

L'Opéra de Rouen Normandie propose, en partenariat avec le cinéma Les Arches Lumière, la diffusion en direct du célèbre Opéra *Tannhäuser* de Richard Wagner.

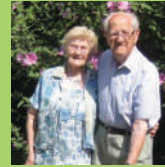
En ouverture de la retransmission, le Chœur Presto de la Maîtrise de Seine-Maritime interprètera quelques chants de son nouveau programme.

Une belle soirée culturelle en perspective.

Opéra Tannhäuser
Samedi 3 octobre - 18 h
Cinéma Les Arches Lumière
Entrée libre et gratuite

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Monsieur Clément Saint-Léger



C'est une grande figure de la musique locale qui nous a quitté avant le printemps. Âgé de 94 ans, Clément Saint-Léger a tiré sa révérence après toute une vie passée au service de la musique.

« J'ai toujours fait de la musique. J'imagine mal ma vie sans mon piano et sans mes partitions », aimait-il dire.

Madame Jacqueline Lefebvre



Le 11 juillet dernier, Jacqueline Lefebvre nous a quitté à l'âge de 93 ans.

Ancienne adjointe au Maire de Pierre Bobée, Madame Lefebvre était connue pour son engagement auprès des personnes les plus fragiles.

Elle a reçu en 1989 la médaille de l'ordre national du mérite pour l'ensemble de ces actions.

Monsieur Alain Féron



Âgé de 81 ans, Alain Féron est décédé le 30 juillet dernier.

Ancien président de Fédération Nationale des Anciens Combattants, Monsieur Féron était toujours présent lors des cérémonies patriotiques.

Il avait participé en 2019 aux commémorations du 75^e anniversaire de la Libération d'Yvetot.

Monsieur Jean-Pierre Chombart



Très engagé dans l'action en faveur des personnes en difficulté, Jean-Pierre Chombart est décédé à 75 ans.

Après une longue carrière de notaire, il se consacre à l'action caritative en créant différentes associations, parmi lesquelles le Kiwanis d'Yvetot dont il assurera la présidence plusieurs fois.

La Municipalité adresse, au nom de tous les Yvetotais, ses sincères condoléances aux familles de ces quatre personnalités.

■ ATTRACTIVITÉ ET CŒUR DE VILLE



RETROUVONS NOS COMMERÇANTS, PARCE QU'ILS FONT BATTRE NOTRE CŒUR DE VILLE

L'arrivée de l'automne annonce de nombreuses animations commerciales en centre-ville.

Cette année, et pour la première fois, la Ville d'Yvetot vous donne rendez-vous pour la **Semaine du commerce de proximité** du 2 au 10 octobre.

En complément des traditionnelles braderie, foire à tout, et Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP), c'est un programme riche qui animera notre cœur de ville.



DEMANDEZ LE PROGRAMME

Vendredi 2 octobre

Déballage des commerçants pour la grande braderie d'automne (jusqu'au 10 octobre).

Début du concours de décoration des vitrines des commerçants aux couleurs de la JNCP.

17 h 30 : inauguration de la Semaine du commerce de proximité.

Samedi 3 octobre

15 h : défilé des majorettes les Smacky girls en centre-ville.

16 h : déambulation de la fanfare Yvetot Batucada en centre-ville.



Dimanche 4 octobre

De 8 h à 18 h : foire à tout sur la Place des Belges réservée aux particuliers.

63^e braderie en centre-ville.

De 14 h à 17 h : théâtre de rue avec la troupe **Acid Kostik** rue des Princes d'Albon.

Mercredi 7 octobre

A partir de 15 h : concours de dessin à la craie sur le Mail et chasse au trésor en centre-ville.

De 16 h 30 à 17 h 30 : concert du groupe **Il & Elle** rue des Princes d'Albon.

Samedi 10 octobre

Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Présence d'un stand JNCP toute la journée.

De 14 h 30 à 15 h 30 : chorégraphies présentées par l'association Dance Crew, démonstration et Flash Mob.

De 15 h 30 à 16 h 30 : défilé de mode.

De 17 h à 18 h : concert de **Cybe** rue des Princes d'Albon.

DU CÔTÉ DE DUCHAMP...

La rentrée culturelle à la Galerie Duchamp, centre d'art contemporain de la ville d'Yvetot, s'accompagne de nouveautés.

LES ATELIERS

Animés par Romy Berrenger, les ateliers accueillent les enfants (à partir de 7 ans) et les adultes.

Le principe

Seul, ou en tandem, venez découvrir, chaque trimestre, des pratiques et des univers différents.

1^{er} trimestre (septembre-décembre 2020)
Autour du papier et du livre.

2^e trimestre (janvier-mars 2021)
Autour des volumes et des objets 3 D.

3^e trimestre (avril-juin 2021)
Autour de l'impression et des techniques de production.

Inscription et renseignements au 02 35 96 36 90 ou par mail à galerie.duchamp@yvetot.fr

YVETOT, VILLE D'INITIATIVES ET CRÉATIVE



En mars 2019, une délégation de la Ville d'Yvetot s'est rendue aux musées des arts forains de Paris pour recevoir le 4^e sourire dans le cadre de la JNCP.

Ce label est le fruit du travail accompli par la Ville, l'Union commerciale, et la CCI pour dynamiser notre centre-ville.

En 2020, Yvetot a été également nommée pour le Trophée de l'initiative et de la créativité. Cette nomination est le résultat des actions réalisées par la ville et les acteurs économiques de notre territoire.





Parce que notre monde est aussi riche que fragile, les élus ont déclaré l'urgence climatique lors de la séance du conseil municipal du 16 septembre.

L'élévation du niveau des mers, des maladies, des pandémies, de la sécheresse risquent d'aggraver les inégalités entre les citoyens. La commune d'Yvetot subit déjà les effets du changement climatique (l'augmentation de la chaleur en été suite à l'urbanisation et la sécheresse) et se doit d'assurer la sécurité des citoyens. Les effets à plus long terme de ces changements sont encore inconnus. L'action en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une nécessité vitale, pour la commune d'Yvetot comme pour l'humanité toute entière.

Chaque français devrait diviser par quatre son émission de gaz à effet de serre pour atteindre une neutralité carbone. Nos leviers se situent à tous les niveaux (individuel, communal, intercommunal, associatif...).

Il n'est pas trop tard pour agir

Les élu(e)s de la commune d'Yvetot

Ont déclaré l'état d'urgence climatique en réponse à la menace qui pèse sur notre territoire, notre civilisation, l'humanité et le monde du vivant,

S'engagent dans un effort de mobilisation d'urgence pour faire face à la crise climatique et à la perte de biodiversité ainsi que dans l'accélération des stratégies d'adaptation et de résilience face aux intensifications des impacts climatiques.

Pour cela, la commune d'Yvetot s'engage à :

Informerseshabitants sur la crise climatique et environnementale. La ville a un rôle à jouer dans la prise de conscience collective. Elle créera en ce sens des cycles de conférence ainsi qu'un fond citoyen pour les projets environnementaux.

Intégrer l'urgence climatique et environnementale dans toutes les politiques publiques. Mettre en place, pour les projets majeurs, un processus systématique d'études d'impact climatique et environnemental et rendre ces études publiques.

Intégrer directement les citoyen dans ces décisions. Mettre en place une commission extra-municipale sur le sujet.

La mobilisation générale, les différentes coopérations et la solidarité sont les clés de la réussite des futurs projets de la commune.

La commune d'Yvetot appelle l'État français et tous les gouvernements à lancer un effort de transition juste et de mobilisation en faveur de l'urgence climatique.



VOS TICKETS SUR TÉLÉPHONE DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE

Pour les Yvetotais, ça change quoi ?

En complément de la carte AtouMod qui reste en service, les utilisateurs du Vikibus qui le souhaitent pourront, dès le 1^{er} octobre, acheter leurs tickets et abonnements sur l'application Atoumod M-ticket. Ils valideront leur montée directement avec leur téléphone.

SUR L'APPLI

atoumod
m-ticket



atoumod

NORMANDIE

UNION EUROPÉENNE

Vous travaillez à Rouen ou au Havre ?

Profitez de l'abonnement **Connexités** et bénéficiez d'une réduction tarifaire.

Connexités, c'est quoi ?

C'est un abonnement mensuel unique pour voyager en illimité en train, car, tramway ou bus dans toute la région Normandie.

Comment l'utiliser ?

- 1 Choisissez les zones de départ de d'arrivée de votre trajet.
- 2 Sélectionnez le prix de votre abonnement en fonction de votre âge (plus ou moins de 26 ans).
- 3 Payez directement par CB sur l'application Atoumod M-ticket. Il vous suffit d'installer l'application sur votre mobile. Elle est disponible sur l'App Store et Google Store.
- 4 Voyagez librement sur les réseaux de transport des zones que vous avez choisies.

Les tarifs Connexités

Depuis/ vers	Vers/ Depuis	- 26 ans	+ 26 ans
Yvetot	Métropole de Rouen	76 €	132 €
Yvetot	Le Havre	85 €	132 €

■ PERSONNEL MUNICIPAL ET SERVICE PUBLIC

LE SERVICE PUBLIC MAINTENU PAR LES AGENTS MUNICIPAUX PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

La période de confinement qui a paralysé notre pays du 17 mars au 11 mai n'a pas épargné notre ville.

Malgré tout, les agents municipaux, ont assuré la continuité du service public pour les usagers et l'intérêt de la commune.

Exemple avec le Service des espaces verts et de la propreté urbaine.

✓ Les agents ont maintenu la ville propre en assurant le passage de la balayeuse, et le ramassage des papiers dans les rues.

✓ Les agents des espaces verts ont préparé les jardinières pour le fleurissement annuel de la Ville.

✓ Très attachées à la question de l'environnement dans le cadre du Zéro Phyto, les équipes de désherbage ont nettoyé les rues sans produits phytosanitaires.



Rue de Bailly, avant

Rue de Bailly, après

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ET DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES D'YVETOT

Les élections des conseillers municipaux enfants dans les 3 écoles primaires et des conseillers municipaux jeunes dans les 2 collèges se dérouleront du 16 au 20 novembre 2020.

Si vous habitez Yvetot et que votre enfant souhaite s'investir dans la vie démocratique locale et représenter ses camarades, il peut se porter candidat.

Pour plus d'informations, contacter Nathalie Fohrer, coordinatrice du Projet éducatif du territoire.

Tel : 02 32 70 43 30 - Mail : nathalie.fohrer@yvetot.fr

LE SITE INTERNET DE LA VILLE FAIT PEAU NEUVE



Depuis le 10 juillet, les internautes ont pu constater d'importants changements en se rendant sur **Yvetot.fr**.

La Direction de la Communication et de l'Information (DCI) a travaillé pendant quatre mois sur la refonte totale, aidée d'un stagiaire en développement web et applications.



Nicolas Dufresne a travaillé à la DCI sur le nouveau site internet

Pourquoi un nouveau site Internet ?

Pour offrir aux usagers une navigation plus fluide, s'adapter à la nouvelle charte graphique de la Ville, proposer un design plus dynamique et la possibilité d'utiliser le site internet sur tous les supports numériques (Smartphone, tablette...).

La Ville d'Yvetot a voulu un site interactif, intuitif et simple d'utilisation, pour faciliter la communication et les relations avec les usagers.

Des élus, agents municipaux et usagers ont accepté de le tester en avant-première pour s'assurer que le site répondait parfaitement à l'ensemble de ces objectifs.

Un portail citoyens et une application bientôt disponibles

Courant octobre, le site sera agrémenté d'un portail citoyen qui permettra aux Yvetotais d'effectuer leurs démarches administratives en ligne. Une application mobile sera également déployée avec de nombreuses options dont le signalement d'irrégularités sur la voie publique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot est un établissement public autonome.

Il est géré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire.

Il est composé de 15 membres à parité de membres élus par le Conseil Municipal et de membres issus de la société civile.

Suite aux élections municipales de mars dernier, le nouveau conseil d'administration a été mis en place. Le conseil municipal du 10 juin a désigné ses nouveaux membres. Le nouveau conseil d'administration du CCAS a été installé le 25 juin.

Les membres du Conseil d'administration

Le Maire est président de droit.

7 membres élus au sein du conseil municipal

Gérard Charassier (vice-président), Francis Alabert, Arnaud Mouillard, Françoise Blondel, Catherine Derouard, Denis Hauchard, Vincent Hardouin,

7 membres nommés par le Maire

Guillaume Houdan, Patrice Brainville, Véronique Prevelle, Claude Bellin, Gérard Le Boulc'h, Annie Dodelin, Anne Laurent

Le CCAS exerce une multitude de missions, définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles, dans les articles R. 123-1 à R. 123-6.

Il gère 25 établissements et/ou services répartis sur 4 secteurs d'activité :

- **Aide Sociale** : centre Socioculturel Saint-Exupéry, Service Social, le Meublé Social

- **Petite Enfance** : le Multi Accueil La Capucine, le Relais Assistant Maternels Le Jardin des Petits

- **Handicap** : l'Institut Médico Educatif Pierre Bobée, l'Espace Léo Kanner, le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile, l'Equipe Relais handicaps Rares, l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail, la Cuisine Centrale, l'Atelier de Jour Espace Mosaïque, le Foyer d'Hébergement, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- **Seniors** : le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, le Service de Soins Infirmiers à Domicile, l'Animation Seniors, les trois résidences autonomie, le restaurant Jacques Lefebvre et le portage de repas à domicile, la MAIA.

Son budget global annuel s'élève à 33 millions €.

390 agents œuvrent au quotidien au sein de cet établissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES IMPRÉVUES LIÉES À LA COVID 19 POUR LA VILLE D'YVETOT

Dans le dernier numéro de notre magazine, nous évoquions les dépenses imprévues liées à la crise de la Covid-19.

La crise sanitaire que nous traversons entraîne, à ce jour, un surcoût de plus de 200 000 € pour l'achat de pompes de distribution de gel hydroalcoolique, de 15 000 masques alternatifs et chirurgicaux pour les Yvetotais et les agents municipaux, de cloisons en plexiglas pour les services recevant du public, de nébulisateurs et de produits divers pour la désinfection des locaux...

LÉGENDE

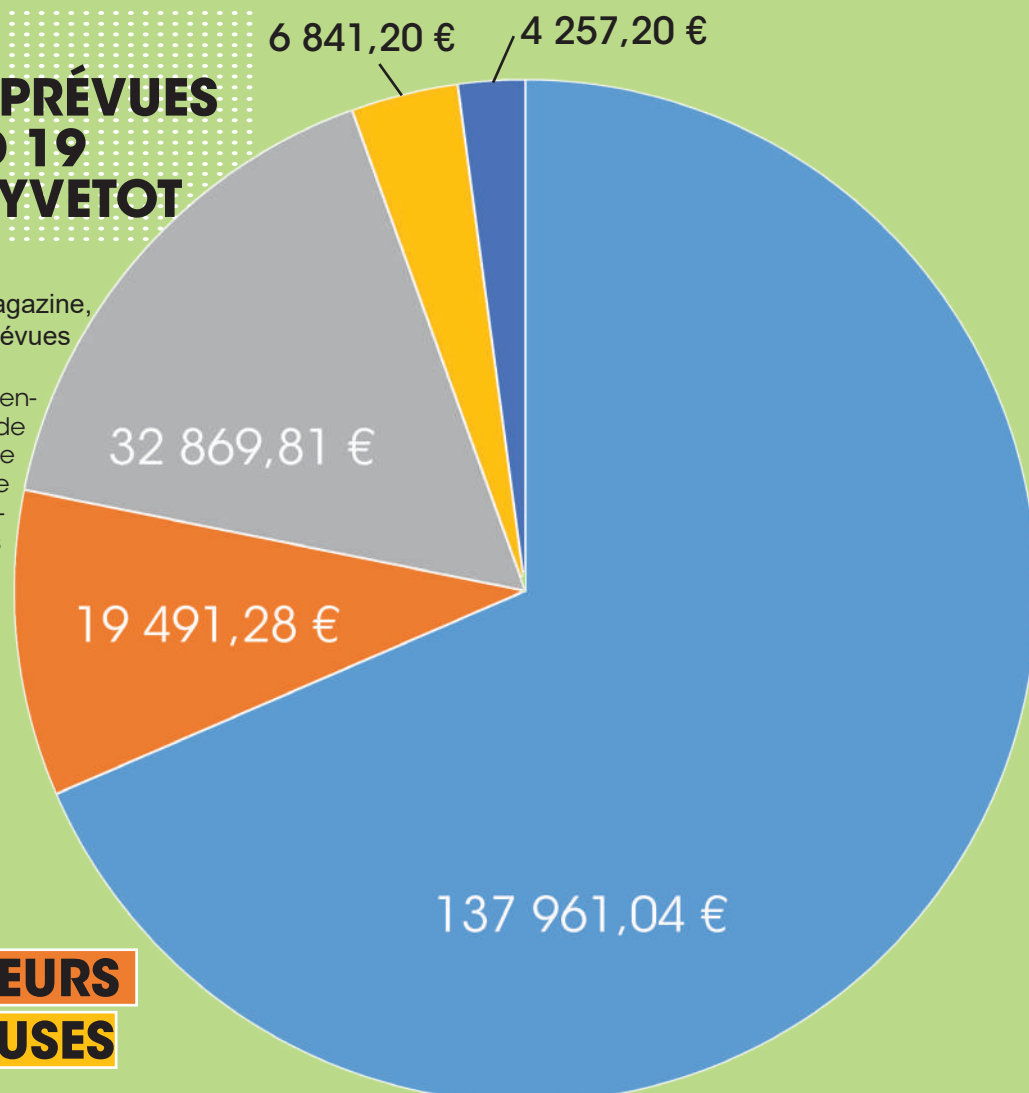
MASQUES

PLEXIGLAS

NÉBULISATEURS

GEL ET DISTRIBUTEURS

GANTS / SURBLOUSES



Dès le lendemain de notre installation, le 27 mai, notre équipe s'est mise au travail...

L'été qui s'achève aura marqué les esprits. Le contexte sanitaire actuel nous oblige à changer nos habitudes. Nous devons nous adapter et faciliter la vie de nos commerçants, de nos artisans, de nos associations, de nos écoles... La première édition du Forum des Loisirs et des Sports a été un véritable succès. Nous avons prouvé collectivement que nous sommes capables de nous retrouver en respectant les gestes barrières. Les manifestations festives que nous proposons, comme la semaine du commerce de proximité prochainement, nous permettent de soutenir nos acteurs locaux. Vivre avec le contexte sanitaire est, pour nous, élus locaux, le devoir d'être exemplaires et responsables. Nous réfléchissons scrupuleusement à chaque détail dans l'organisation de nos actions. Nous oeuvrons de concert avec les services de préfecture pour pouvoir profiter de chaque fête dans les meilleures conditions. Nous souhaitons que nos initiatives participent à l'épanouissement de vos familles. Nous élus de la majorité, nous mobilisons pour garantir le maintien

des services essentiels aux Yvetotais, pour assurer la continuité de l'action publique et pour dynamiser notre territoire. C'est dans ce sens que les travaux de la voirie, des écoles ou de la cafétéria des Vikings ont été réalisés cet été. La liste de nos projets est longue et c'est une très bonne chose car c'est sans relâche que nous poursuivrons notre effort collectif.

Liste Yvetot Passionnément
Élus de la majorité

Comme chaque année pour ceux qui ne partent pas en vacances, l'été a été triste et peu animé à Yvetot. Nous avons proposé en conseil municipal de réaffecter le budget prévu pour la fête de la musique annulée, à des concerts en terrasses tout l'été (avec port du masque obligatoire évidemment !) ...Après refus, puis tergiversations, finalement la frilosité habituelle l'a emporté et il ne s'est rien passé.

L'été, c'est aussi le temps où l'on peut plus facilement se déplacer en deux-roues, cela aurait été une occasion pour l'équipe « Yvetot Passionnément » d'amplifier le plan vélo comme l'ont fait d'autres villes moyennes et de répondre aux appels à projets de l'état pour obtenir des financements intéressants pour Yvetot ... Mais l'immobilisme habituel l'a emporté et aucun dossier n'a été déposé.

Cet été enfin, trois personnalités locales bénévoles très engagées nous ont quittés et nous souhaitons leur rendre hommage : Jacqueline LEFEBVRE, mobilisée pour l'emploi par la création de l'association ISA, Alain FERON, mémoire incontournable du monde combattant local et Jean-Pierre CHOMBART, figure fondatrice de nombreuses œuvres

sociales dont « Culture du Cœur ».

Les mots sont comptés pour cette tribune pourtant les sujets que vous nous proposez sont nombreux : présence de rats en ville, abattage des arbres sur le quartier du Fay, propreté des espaces publics, sécurité et patrouilles de la police municipale mais les prochains mois de mandat nous laisseront l'occasion de développer toutes vos questions !

Nous contacter : prénom.nom@yvetot.fr

Charlotte MASSET, Thierry SOUDAIS, Dominique TALADUN-CHAUVEL, Vincent HARDOUIN, Karine COLINARD

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

Alors que l'urgence climatique s'impose à nous, nous devons à titre individuel prendre toutes les mesures qui sont à notre portée dans nos actes quotidiens, habitudes de déplacements, de consommation etc.

En ce qui concerne nos actes sociétaux, c'est à tous les échelons que chacun doit prendre des engagements forts et s'en tenir à une ligne de conduite irréprochable car il en va de l'avenir des futures générations. Parfois, des engagements sont pris et ne sont pas suivis d'effet. D'autres fois, nous nous rendons compte avec le temps que des erreurs ont été commises et dans ce cas chacun doit reconnaître s'être trompé, proposer les corrections en remettant l'ouvrage sur la table. Au niveau local, un travail immense est à faire. L'environnement, la protection de notre patrimoine, le développement durable ont été les grands oubliés de ces dernières années.

Le PLUI a mérite d'exister mais une partie de celui-ci a été bâclée. Rien en matière de protection des paysages. Il faut revoir d'urgence ce document. Notre municipalité doit se

faire aider des services compétents pour établir un nouveau document qui permettra la mise en protection de ce site classé. Puisque d'autres projets d'urbanisme sauvage sont prévus dans ce joli quartier, nous demandons d'urgence :

- 1) A ce que soient suspendus par le vote en conseil municipal tous les projets de construction dans ce quartier.
- 2) Que soit mise en place une concertation avec les acteurs principaux de la sauvegarde de l'environnement et les instances locales à savoir :

La communauté de communes

La Ville d'Yvetot

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)

Le Parc naturel des boucles de la seine normande.

Il faut faire vite car sans action immédiate, en plus de cette catastrophe écologique pour notre ville, notre manoir classé et son quartier perdront toute leur valeur patrimoniale.

Sincèrement,

Laurent BENARD, Pierre HURTEBIZE.